© Maison d'Izieu / Peter Mahr, Coll. Marie Perticoz, Coll. Succession Sabine Zlatin, © STF / AFP • Graphisme Olivier Umecker

OUVERTURE :
De septembre à juin : en semaine 9 h-17 h,
samedi 14 h-18 h, dimanche et jours fériés 10 h-18 h.
En juillet et août : tous les jours 10 h-18 h 30.
Journées européennes du patrimoine 2015
les 19 et 20 septembre : ouverture gratuite
Fermeture : week-ends de décembre, janvier,
février, 1er mai et vacances scolaires de Noël.

TARIFS :
Plein tarif : 7 € – Tarif réduit : 5 €
Pass 13 mois illimité : 15 €
Groupes sur réservation
Pour plus d'informations consultez le site :
www.memorializieu.eu

ACCÈS :
Depuis Lyon ou Chambéry : A43, sortie n° 10
Depuis Bourg-en-Bresse :
D1015 Ambérieu-en Bugey, Lagnieu,
D122 Sault-Brénaz, D19 Brégnier-Cordon

MAISON D'IZIEU
70 route de Lambraz – 01300 Izieu
04 79 87 21 05

reservation@memorializieu.eu
info@memorializieu.eu
www.memorializieu.eu

La Maison d'Izieu est un lieu de mémoire active et vivante. Elle accueille tous les publics.

Les scolaires sont pris en charge par les services de l'accueil et de la pédagogie, des ateliers complètent l'offre pédagogique.

Des médiatrices proposent un accompagnement pour les visiteurs individuels ou en groupes, en français comme en langues étrangères, anglais, allemand et italien (à la demande ou sur réservation).

Un centre de ressources et documentation est accessible, sur réservation, aux visiteurs, aux chercheurs, aux enseignants désireux d'approfondir les contenus proposés.

Un nouveau service, librairie-boutique, est proposé.

Maison d'Izieu

MÉMORIAL

DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

Nouvelle exposition permanente

La « Colonie des enfants réfugiés de l'Hérault » à Izieu a été créée en mai 1943 par l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), une organisation juive d'entraide. À deux mois du débarquement, le 6 avril 1944, la colonie d'Izieu est liquidée par la Gestapo de Lyon sur ordre de Klaus Barbie. La rafle se solde par la déportation de 44 enfants et 7 adultes, tous juifs. À l'exception d'une éducatrice, aucun des déportés d'Izieu ne reviendra.

Deux bâtiments sont ouverts à la visite :
LA MAISON, lieu où vécurent les enfants et leurs éducateurs.
Des lettres et des dessins des enfants sont exposés dans le réfectoire et le portrait de chaque enfant figure dans les dortoirs.
LA GRANGE, ancien bâtiment agricole, et son extension proposent une nouvelle exposition permanente structurée en trois thèmes.

[THÈME 1]

Pourquoi des enfants juifs à Izieu ?

Arrivés pour la plupart en France dans l'entre-deux-guerres, les parents des enfants d'Izieu sont originaires de toute l'Europe et même d'Algérie. En octobre 1940, ces familles sont frappées par les lois antisémites du régime de Vichy. La politique d'exclusion qui en résulte conduit d'abord les familles étrangères dans les camps d'internement français. Puis, à l'été 1942, l'Allemagne nazie négocie avec la France leur déportation. Grâce à l'action incessante des œuvres d'entraide, des enfants ont toutefois pu sortir des camps d'internement avant cette collaboration meurtrière.

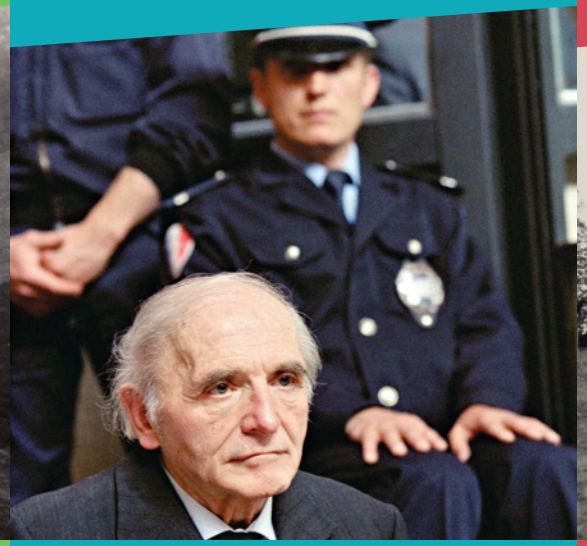

[THÈME 2]

De Nuremberg à La Haye : juger les criminels

Après la guerre vient le temps de la justice, l'étape indispensable, malgré ses insuffisances, voire ses ambiguïtés, pour établir les différents niveaux de responsabilité des criminels, mettre en lumière les mécanismes de la destruction conduisant des êtres humaines à perpétrer des crimes contre d'autres humains et à violer l'ordre de l'humanité.
Des crimes de masse avaient lieu avant la Seconde Guerre mondiale. D'autres ont été commis depuis et d'autres le sont encore de nos jours. Le XXe siècle est celui de la construction de la justice pour prévenir les crimes et lutter contre l'impunité.

[THÈME 3]

La mémoire et sa construction

Depuis son inauguration le 24 avril 1994 et jusqu'à la fin des années 2000, le mémorial d'Izieu a été le premier, et le seul lieu en France, dédié à la mémoire de la déportation et de l'extermination des enfants juifs.
La mémoire de la Shoah s'exprime à partir des années 1970 par la voix des victimes ou de leurs descendants, par les associations et les parties civiles des procès, mais les monuments et les lieux dans lesquels elle s'incarne sont beaucoup plus tardifs.
Partout, en France comme ailleurs en Europe, la construction de la mémoire suit des chemins plus ou moins longs et complexes, intimement liés aux contextes politiques nationaux.
Cette dernière partie de l'exposition invite le visiteur à découvrir et réfléchir aux mécanismes de construction de la mémoire.